



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 juillet 2024 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2024 07 15 -06- FINANCES - Budget Principal –
Souscription d'un contrat d'emprunt de 600 000 €

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 05/07/2024
En exercice :	33	
Présents :	25	Affichage de la convocation : 09/07/2024
Pouvoirs :	05	
Votants :	30	Affichage du compte rendu : 16/07/2024
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Gerbert RAMBAUD, Sébastien BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Alain DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte RECAMOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Stéphane GILLET Donne pouvoir à Mme Aline Durand Mme Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON M Jean-Pierre NEMOZ M Joao DA ROCHA		

Mme Fatima FERNI est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Vu le budget principal de la Commune de Vaugneray pour l'exercice 2024

CONSIDÉRANT que les recettes d'investissement prévoient le recours à un emprunt sur l'exercice pour financer les opérations de l'exercice,

CONSIDÉRANT que la somme nécessaire serait de 600 000 €, sur une durée de remboursement de 15 ans.

Après étude de différentes propositions bancaires et sur avis de la commission finances, l'organisme retenu pour ce prêt est :

	15 ans		
	Taux	Commission	Coût estimatif de l'emprunt
Caisse d'Épargne (Amortissement constant)	3,74 %	0,10%	171 105,00 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le projet d'emprunt tel que proposé.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition de la banque

Vu la commission des finances réunie le 1^{er} juillet 2024

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**
25 suffrages exprimés :
25 voix Pour ; 5 Abstentions
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

- APPROUVE** la proposition d'emprunt de 600 000 € dans les conditions susvisées.
- DÉCIDE** que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt relatif à cet emprunt et à procéder ultérieurement sans autre délibération à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat.
- DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget principal 2024

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
18 07 24
et de la publication en mairie le
18 07 24

La secrétaire
Fatima FERNI

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2024 07 15 06- FINANCES- Budget principal-
Souscription d'un contrat d'emprunt de 600 000euro- MODIFIEE

Date de décision: 15/07/2024

Date de réception de l'accusé 18/07/2024
de réception :

Numéro de l'acte : 20240715062_06

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20240715-20240715062_06-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .3 .1

Finances locales

Emprunts

Emprunts

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

Nom du fichier : delib 6.pdf (99_DE-069-200047785-20240715-20240715062_06-DE-1-1_1.pdf)